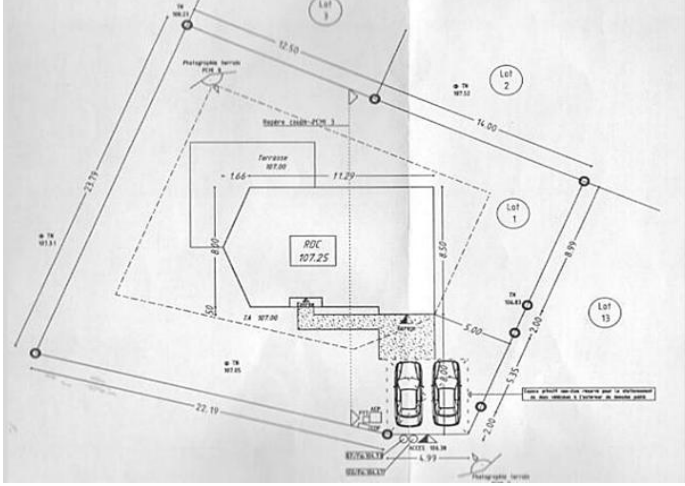


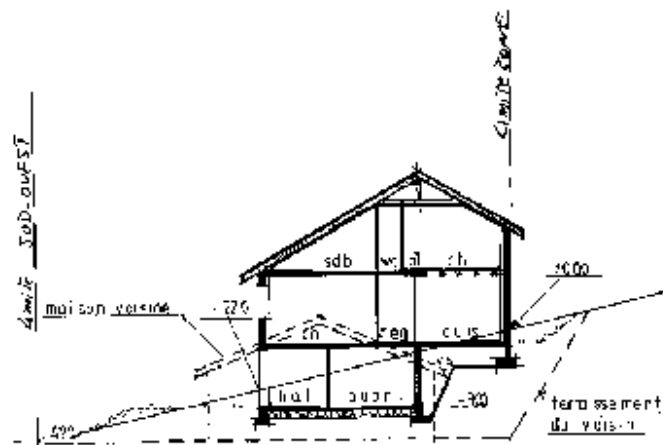
PIECES GRAPHIQUES POUR CONSTITUER UN DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER, DE DECLARATION PREALABLE, DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Nb : Bien noter les dimensions (hauteurs, largeurs), distances par rapport aux limites/voies, teinte de crépis, type de tuile, matériaux utilisés, couleurs des matériaux etc... le dossier doit être le plus complet possible.

<i>Plan de situation</i> <i>(ex : google maps)</i>	
<i>Plan cadastral</i> <i>(cadastre.gouv.fr)</i>	
<i>Plan de masse ou cadastral (avec insertion du projet ainsi que les dimensions de celui-ci)</i> <i>(Ancien permis de construire sinon, le plan cadastral avec un zoom sur la parcelle)</i> <i>Indiquer clairement dans une couleur distincte où se situe les travaux</i>	

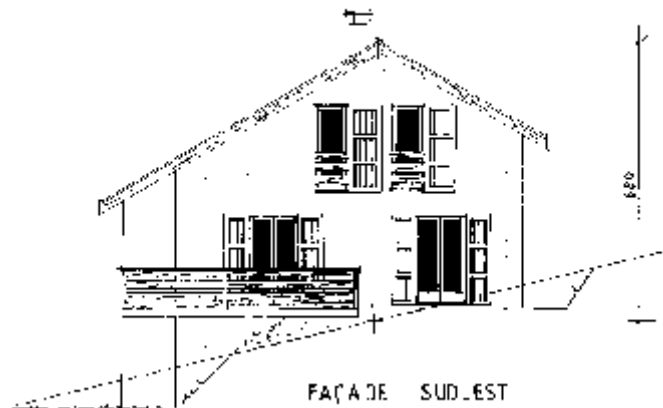
Plan de coupe

(pas obligatoire selon projet)



Plan de(s) façade(s)

(avant et après avec
insertion du projet ainsi
que les dimensions de
celui-ci)



Photographies (avant)



Photographies (après – insertion du projet)

(calque, dessin à main levé,
collage...)

